

# De la préparation des classes dans les écoles primaires

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **8 (1879)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039725>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

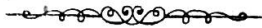
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

moins les déléguer à la bibliothèque, au musée scolaire, aux collections, les charger de la surveillance des rangs et des mouvements, quelque peu de la discipline et du bon ordre, et, dans les limites que nous venons de tracer, rarement au-delà encore, d'une partie de l'enseignement. Mais, en toute hypothèse, souverain jaloux de ses prérogatives, il ne laissera jamais ses moniteurs se transformer en petits *despotes*, en ces petits *tyrans* dont plus d'une fois se sont plaints, non sans raison, les élèves et les familles.

(*Manuel général.*) E. BROUARD.



### **De la préparation des classes dans les écoles primaires**

Avant la réouverture des cours nous voudrions appeler tout particulièrement l'attention des instituteurs sur l'importance de la préparation des leçons et de la tenue régulière du *Journal de classe* ; dans ce but nous ne saurions mieux faire que de reproduire l'excellent travail qui suit emprunté à une revue française :

La circulaire ministérielle du 18 novembre 1871 a doté toutes les écoles publiques d'un plan d'études et d'un emploi du temps. Ces deux documents sont un guide précieux pour la direction générale des classes, et l'instituteur qui les suit fidèlement peut être assuré du progrès de ses élèves.

Mais il ne suffit pas d'expliquer des leçons et de corriger des devoirs pour obtenir des résultats satisfaisants : le succès réside surtout dans la manière dont l'enseignement est fait.

Si, au moment de commencer une leçon de lecture, par exemple, on prend le sujet au hasard, est-on sûr de pouvoir donner convenablement toutes les explications que la leçon comporte ?

Le temps nécessaire pour chercher un devoir qui n'a pas été préparé avant la classe est un temps perdu pour les élèves. Prend-on le premier venu, où sera alors l'enchaînement des exercices, qui fait du devoir du jour la suite de celui de la veille ?

Les enfants sont observateurs ; ils remarqueront bientôt l'embarras et l'insuffisance de celui qui est chargé de les instruire. Que deviendra alors l'autorité morale du maître, autorité si nécessaire à la bonne direction d'une école, et d'autant plus précieuse qu'elle est le résultat de l'obéissance volontaire et de la confiance des enfants ?

Donc l'instituteur qui veut remplir toute sa mission, mettra la préparation de la classe au nombre de ses obligations journalières.

« Je ne conçois pas, dit Barreau, une classe bien faite sans une préparation plus ou moins longue et toujours consciencieuse. Un

quart d'heure de préparation faite par le maître vaut pour les élèves une heure de leçon en plus. »

« Sans préparation, disait, en 1867, M. Théry aux instituteurs réunis à la Sorbonne, ce n'est plus la science, c'est le hasard qui conduit l'école. Comment graduer l'enseignement, si la gradation n'a pas été méditée ? L'enseignement restera obscur, confus, sans intérêt, et de plus la conscience ne sera pas tranquille. »

Il y a deux sortes de préparations, que l'on peut appeler l'une générale, et l'autre particulière.

La première commence sur les bancs de l'école, et se continue ensuite par le travail personnel, par les conférences, par les instructions des inspecteurs, et surtout par l'expérience que les années apportent avec elles.

C'est dans la somme de connaissances ainsi acquises que l'instituteur puise tous les jours les éléments de la préparation particulière, c'est-à-dire des leçons du lendemain.

Le soir, après le travail que ses fonctions accessoires lui donnent, il se recueille, corrige ou revoit les travaux de la journée, examine les résultats obtenus, les difficultés qu'il a rencontrées, constate le mérite ou le défaut de tel ou tel procédé, réfléchit aux moyens à employer pour mieux réussir, et enfin aborde les leçons mêmes du lendemain. Chaque cours sera successivement l'objet de ses méditations ; le premier ne sera pas celui qui le préoccupera le moins, parce qu'il est plus difficile de parler à des intelligences non encore développées qu'à des esprits déjà quelque peu cultivés.

La leçon de *catéchisme* ne demandera que quelques instants pour préparer, s'il y a lieu, l'explication des mots. Il n'en est pas de même de l'*histoire sainte*, où le rôle de l'instituteur est moins restreint : la leçon de chaque cours sera l'objet d'une préparation, afin que le lendemain elle puisse être faite d'une manière fructueuse à tous les élèves.

Les leçons de *lecture* ont une très grande importance, et doivent tout particulièrement attirer l'attention de l'instituteur. Il prend tour à tour le livre de chaque cours, lit la leçon, note les mots à expliquer, et prépare le développement à faire de certains passages ou le résumé de l'ensemble du sujet.

Les cahiers spéciaux d'*écriture*, très répandus dans les écoles, dispensent l'instituteur de toute préparation. S'il aime mieux composer ses modèles, il en choisit le texte avec soin, et le lendemain, avant la classe ou au moment de la leçon, il le reproduit soit au tableau noir, soit sur les cahiers des élèves.

Les *problèmes* sont un puissant moyen d'instruction pratique, s'ils sont pris parmi les nombreuses questions qui se rapportent aux usages de la vie domestique. Quelques notions de théorie sont nécessaires aux élèves les plus avancés ; la réflexion fera souvent trouver quelque moyen de vaincre les difficultés que présentent les démonstrations abstraites des livres. Les questions

orales doivent être à la fois intéressantes, instructives et graduées, conditions qui demandent une certaine préparation.

L'étude de *la langue française* comprend trois séries d'exercices : grammaire, dictées et rédactions. Chaque règle grammaticale doit être enseignée à l'aide d'un certain nombre d'exemples bien choisis et par conséquent préparés. Une dictée ne peut pas être prise au hasard dans un livre, ni être expliquée à l'aventure. Les sujets de rédaction, principalement, demandent à être préparés avec soin.

Le cours d'*histoire de France* a pour but l'éducation patriotique de la jeunesse. C'est en racontant aux élèves la vie des hommes qui ont illustré la France, en leur faisant le récit des gloires et des malheurs de la patrie, qu'on leur inspire ces nobles sentiments qui forment les citoyens utiles et les soldats héroïques. Cet enseignement a beaucoup de rapports avec celui de la lecture, et demande la même préparation.

Les *petites géographies* donnent sur les villes, les départements, les accidents naturels, etc., des notions si sommaires, qu'elles ne laissent dans l'esprit des enfants que des souvenirs vagues et confus. Et pourtant, que de choses intéressantes à dire, si l'on prend la peine de faire quelques recherches. Les tracés géographiques faits au tableau noir, en présence des élèves, demandent une certaine précision, qui ne s'obtient que par des exercices préparatoires.

Les leçons générales sur les choses usuelles ou *leçons de choses* doivent unir la clarté et la simplicité à la concision ; elles doivent surtout être éducatives et par conséquent intéressantes, afin de tenir l'esprit des élèves en éveil. Toutes ces conditions exigent, de la part du maître, un savoir varié et une aptitude spéciale, qui ne s'acquièrent que par une préparation minutieuse des leçons.

Avant de faire une leçon d'*agriculture*, il est utile de se procurer un échantillon des plantes ou des graines qui font l'objet de la leçon. Si l'on veut faire une promenade agricole, il faut en préparer l'itinéraire.

L'enseignement du *dessin* consiste dans la copie des modèles et la représentation des objets. Il est nécessaire que l'instituteur applique la méthode en même temps qu'il l'expose, et qu'il se prépare à tracer correctement les exercices qui font le sujet des leçons (1).

Enfin, l'enseignement du *chant*, comme tout autre, a besoin d'une certaine préparation. Avant de faire exécuter un chant, il faut le choisir et l'étudier soi-même.

Dans la pratique, est-il possible que l'instituteur fasse journellement ce que nous venons de dire ?

Les maîtres sont, malheureusement, surchargés de travaux

(1) NOTE DE LA RÉDACTION. — Nous ne saurions adopter cette méthode que sous certaines réserves que nous aurons occasion d'exposer plus tard.

étrangers à la direction de leur école, et leurs fonctions accessoires sont tellement inhérentes à celles d'instituteurs qu'il est difficile d'exercer l'une sans accepter les autres. L'idéal serait qu'ils ne fussent qu'instituteurs ; en attendant, ils ne doivent pas négliger l'école pour le reste. Avec de la bonne volonté, du zèle et une constante application, ils réussiront à concilier tous les intérêts.

Pour s'aider dans la préparation des leçons, il est nécessaire de posséder quelques ouvrages spéciaux, tels que des recueils de dictées, des problèmes, etc. Ces traités sont aujourd'hui nombreux ; il y en a qui sont très bien composés, notamment le *Cours d'études* de Rapet. Il existe aussi, pour plusieurs branches d'enseignement des collections de cahiers contenant des devoirs tout préparés. Ce système serait avantageux, s'il était possible de tracer à l'avance, leçon par leçon, les exercices à faire pendant toute la durée d'un cours. Lorsque les instituteurs n'avaient à leur disposition ni les plumes métalliques, ni les modèles lithographiés, ils étaient astreints à une longue préparation qui n'était pas sans utilité puisque nous envions l'écriture de nos pères.

Les notes que l'instituteur peut avoir besoin de prendre, il les inscrira sur un registre qui deviendra ainsi son *journal de classe*. Un premier registre lui facilitera la préparation d'un second, sans toutefois l'en dispenser, parce que les exercices d'une année ne doivent pas se répéter les années suivantes.

En 1855, M. Villemeureux obligea tous les instituteurs du Loiret à préparer régulièrement leurs leçons et exigea d'eux la rédaction d'un journal de classe. « Les résultats, après quelques mois d'expérience, dépassèrent ses prévisions, et on vit bientôt succéder unanimement à la résistance l'assentiment le plus convaincu (1). »

Du Loiret, le journal de classe se répandit dans plusieurs académies. Les écoles de l'Eure le reçurent en 1865. On exigeait alors des instituteurs « un journal de classe très compliqué, qui devait recevoir le texte complet des devoirs et l'indication de tous les exercices et des leçons à donner aux élèves (2). »

La circulaire du 17 avril 1866 comprit le journal de classe au nombre des registres dont la tenue est obligatoire dans les écoles publiques ; mais, en même temps, elle le réduisit à sa plus simple expression. « Il est destiné à recevoir, jour par jour, la préparation résumée de chacune des matières enseignées aux élèves des trois divisions, matin et soir. »

Le journal de classe a été imposé aux instituteurs dans une excellente intention, celle de les exciter à préparer leurs leçons. Toutefois la tenue même régulière de ce registre ne prouve point une véritable préparation, laquelle est une affaire de conscience.

Terminons par l'exposé des résultats d'une bonne préparation. En entrant dans sa classe, l'instituteur a présent à la mémoire

(1) Pinet. — (2) Duruy.

le travail de la veille, et, tout préparé, celui du jour. Son enseignement, mis à la portée des enfants, sera à la fois instructif et éducatif. Le bon ordre et la discipline règneront dans une école où tous les instants sont mis à profit. Les élèves, constatant leurs progrès, aimeront l'école et s'y rendront avec empressement. Les heures ne paraîtront longues à personne dans un lieu où chacun se plaît et travaille. Le maître, voyant ses efforts couronnés de succès et se sentant entouré de l'affection de ses élèves, éprouvera cette satisfaction intérieure qui est la meilleure récompense du devoir bien rempli. Il développera de plus en plus son instruction personnelle ; peu à peu, les rayons de sa bibliothèque se garniront d'ouvrages bien choisis, qu'il méditera et dont il fera profiter ses élèves. Toujours préoccupé de bien faire et de mieux faire, il se tiendra au courant des progrès de la science pédagogique ; il étudiera les méthodes nouvelles et les appliquera avec la prudence qu'il convient de mettre dans toute innovation ; enfin, il bannira de son école la routine, cette ennemie du progrès qui nous rend promptement incapables de travailler, d'enseigner et même de penser.



### Le Polygraphe

Il arrive très souvent que l'on a besoin d'obtenir plusieurs épreuves d'un manuscrit, d'un dessin, en un mot, de tout ce qui se trace à la plume. Les presses à copier permettent de tirer un grand nombre de ces épreuves, mais elles sont d'un prix assez élevé et très encombrantes, quand elles atteignent certaines dimensions ; le *Moniteur des inventions* donne le moyen de remplacer très facilement, et à peu de frais, les presses à copier. Nous lui empruntons la description de ce procédé.

La pâte du polygraphe, qui sert à obtenir une grande quantité de tirages d'une même lettre, d'un rapport quelconque, peut se préparer de la manière suivante :

Prendre 100 grammes de gélatine du commerce en feuille mince. La laisser tremper dans l'eau jusqu'à ce qu'elle soit gonflée entièrement. Puis la retirer de l'eau, la mettre dans une casserole avec 500 c.c. d'eau ordinaire, à une douce chaleur, et agiter jusqu'à dissolution complète. Couler le liquide dans une forme en fonte, en zinc, en fer blanc, etc. de la dimension des copies que l'on veut obtenir. Après refroidissement, passer à la surface un linge mouillé et essuyer. La pâte est ainsi préparée.

L'écriture à reproduire est tracée avec une encre d'aniline épaisse.

Il suffit d'appliquer la feuille à reproduire sur la surface de la gélatine solidifiée et de laisser le tout en contact quelques instants.